



Rencontre Président du CASDIS

M. Dominique Lain, président de notre CASDIS a souhaité rencontrer le SA SPP PATS 83 ce mercredi 6 janvier. Nous avons pu, dans une ambiance détendue, lui présenter nos revendications et/ou interrogations en ce début d'année.

Recrutements SPP – PATS :

Nous avons plaidé en faveur d'une poursuite des recrutements SPP au plus tôt et d'une reprise des recrutements en personnel administratif et technique. Ce fût aussi l'occasion pour nous de revenir sur le budget du SDIS. Nous pensons depuis de nombreuses années que le Conseil Départemental pourrait augmenter sa contribution, au regard de la contribution des communes qui est majoritaire (inverse de la situation de la plupart des SDIS).

Parc engins :

Nous attirons maintenant l'attention sur les besoins de renouvellement du parc engins « incendie urbain », qui est vieillissant, puisque le renouvellement des CCFM est en cours.

Sollicitation abusive en matière de SUAP :

L'effort visant à réduire cette sollicitation est à maintenir voire amplifier dans la mesure où les sollicitations les plus farfelues et les carences déguisées reprennent de plus belle en période post-confinement.

Santé Sécurité Qualité de Vie en Service :

-COPIL RPS : nous demandons la relance de la réalisation d'un plan de prévention et de lutte contre les RPS et regrettons que le COPIL n'ait pas été informé qu'un agent avec des compétences particulières était missionné pour établir des propositions.

SYNDICAT
AUTONOME
SPP PATS

BP 653
83053 TOULON CEDEX

Tel: 06 18 57 01 93
president@saspp-pats83.org

Affilié à la FA-FPT & la FA-FP

Pour adhérer



-Incivilités et agressions :

Nous proposons par anticipation la mise à jour du dispositif de signalement. En effet le projet de loi « séparatisme », rebaptisé « confortant les principes de la République » étend les signalements aux actes constitutifs d'atteinte à l'intégrité physique des agents ou aux menaces.

-FUTOX :

Nous demandons également la relance de ce groupe de travail très important. Les connaissances techniques évoluent constamment dans ce domaine.

-Santé :

Nous avons interrogé sur la possibilité de vaccinations SP de + de 50 ans. Un ordre de service est paru depuis.

Nous remercions le PCASDIS pour l'intérêt qu'il a porté à nos propos et sa franchise.

S'engager à vos côtés, réussir ensemble

Les Autonomes